

# Un exemple de sélection morphologique: l'indicatif présent de FACERE dans le gascon des Landes<sup>1</sup>

par

Georges Millardet

---

Les études géographiques de M. Gilliéron<sup>2</sup> ont mis en lumière un point capital en fait de lexicologie et de sémantique: l'homonymie des mots est un danger pour leur existence; lorsque, dans un patois, deux vocables viennent à se confondre phonétiquement, l'un des deux tend à éliminer l'autre, qui est remplacé par une création nouvelle ou par quelque emprunt. Pourquoi, dans la Gaule par exemple, *SERRARE* „scier“ a-t-il en général disparu de son habitat primitif? Parcequ'il risquait d'y être confondu avec *SERARE* „fermer“.

Je puis signaler un phénomène absolument analogue dans le domaine de la morphologie. Il s'agit des trois personnes du singulier de l'indicatif présent du verbe „faire“ dans la région des Landes que j'ai explorée. Les deux cartes suivantes,<sup>3</sup> mises en regard l'une de

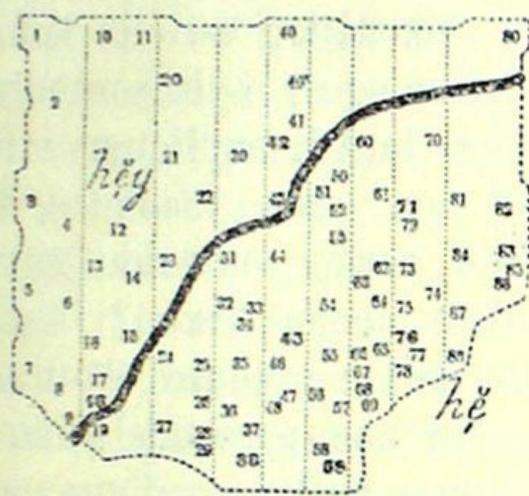
---

<sup>1</sup> Les matériaux utilisés dans cette note sont tirés, pour l'époque moderne, de mon *Petit Atlas linguistique d'une région des Landes*, Toulouse, Privat; Paris, Picard, à paraître en mai 1910, et, pour l'époque ancienne de mon *Recueil de textes des anciens dialectes landais*, Paris, Champion, à paraître en mai 1910. La notation phonétique est celle de l'*Atlas linguistique de la France*.

<sup>2</sup> Voir déjà Gilliéron et Mongin, „Scier“ dans la *Gaule Romane du Sud et de l'Est*, Paris, Champion, 1905 (pp. 8-10; le conflit de *SERRARE* „scier“ et de *SERARE* „fermer“). — Cf. les *Etudes de géographie linguistique* parues dans la *RPhFL.* XX, suiv.

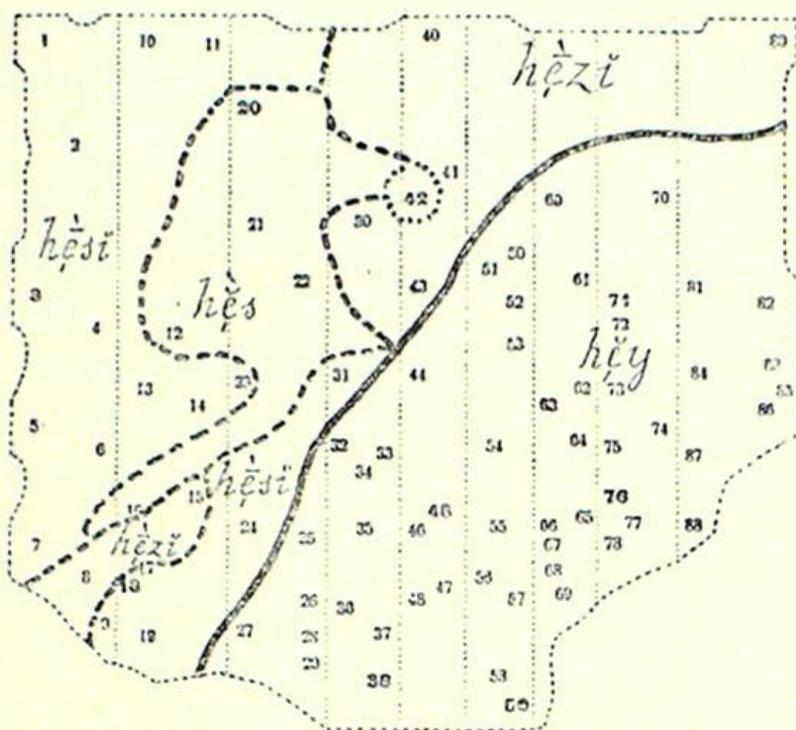
<sup>3</sup> Les numéros représentent les chefs-lieux des communes. Voici les noms de ces communes avec leurs numéros correspondants. Les formes ont été vérifiées dans toutes les communes sans exception. Ces communes sont toutes limitrophes. — 1 Labouheyre. 2 Solférino. 3 **Morcenx**. 4 Arjuzanx. 5 Rion. 6 Beylongue. 7 Lesgor. 8 Bégaar. 9 Audon. 10 Commensacq. 11 Trensacq. 12 Arenosse. 13 Villenave. 14 Ousse-Suzan. 15 Saint-Yaguen. 16 Carcen-Ponson. 17 Carcarès. 18 **Tartas**. 19 Gouts. 20 **Sabres**. 21 Luglon. 22 Garein. 23 Ygos. 24 Meilhan. 25 Campagne. 26 Leuy. 27 Souprosse. 28 Lamothe. 29 Cauna.

l'autre, permettront au lecteur de saisir immédiatement ce qu'il y a d'essentiel dans la démonstration.



### Il fait

(Il ne fait que pleurer)



### Je fais

(Je ne fais que tousser)

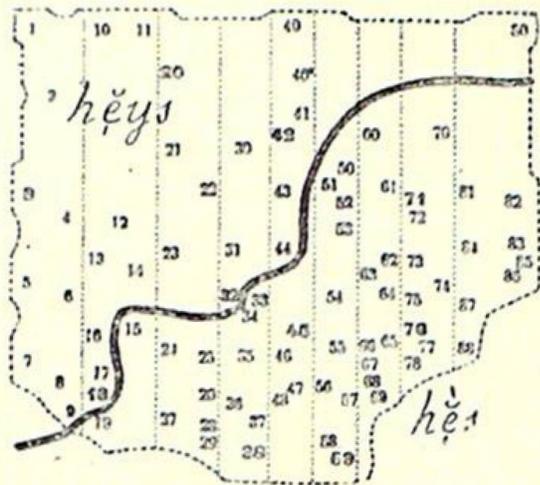
Ainsi donc, partout<sup>1</sup> où la troisième personne du sing. est [hě], la première personne est [hěy] uniformément.<sup>2</sup> Mais, là où la troisième personne est [hěy], il n'y a pas un exemple de [hěy] à la première personne.

30 Vert. 31 Geloux. 32 Saint-Martin-d'Oney. 33 Uchacq. 34 Campet-et-Lamolère. 35 Saint-Perdon. 36 Aurice. 37 Bas-Mauco. 38 Saint-Sever. 40 Luxey. 40' Luxey (hameau de Batharrière). 41 Le Sen. 42 Labrit. 43 Brocas. 44 Cère. 45 Mont-de-Marsan. 46 Saint-Pierre-du-Mont. 47 Benquet. 48 Haut-Mauco. 50 Cachen. 51 Bélis. 52 Maillères. 53 Canenx-et-Reaut. 54 Saint-Avit. 55 Mazerolles. 56 Bretagne. 57 Bascons. 58 Saint-Maurice. 59 Grenade-sur-Adour. 60 Lencouacq. 61 Arue. 62 Bostens. 63 Luchardez. 64 Gaillère. 65 Saint-Cricq-Villeneuve. 66 Bougue. 67 Laglorieuse. 68 Artassenx. 69 Maurrin. 70 Lugaut. 71 Roquefort. 72 Sarbazan. 73 Pouydesseaux. 74 Lacquy. 75 Sainte-Foy. 76 Villeneuve-de-Marsan. 77 Perquie. 78 Pujo-le-Plan. 80 Maillas. 81 Saint-Gor. 82 Vielle-Soubiran. 83 Arouille. 84 Saint-Justin. 85 Betbezer. 86 La Bastide-d'Armagnac. 87 Frèche. 88 Arthez. — Les caractères gras désignent les chefs-lieux de cantons.

<sup>1</sup> Je suis obligé de remarquer que la carte 531 de l'Atlas linguistique de la France (*il fait si chaud*), où [hey] est donné pour Sarbazan-665 et Grenade-675, ne répond pas du tout à ce que mon enquête m'a permis de constater. Il est vrai que les deux phrases ne sont pas absolument analogues: celle de M. Gilliéron est exclamative. Quoi qu'il en soit, je suis tout à fait sûr de l'exactitude de mes documents.

<sup>2</sup> Sauf à Gouts-19, Meilhan-24, Geloux-31, c'est à dire en bordure de la zone [hěsi, hězi, hěs]. Dans ces trois communes, 1-[hěsi] correspond à 3-[hě].

Comparons maintenant la deuxième personne à la première:



### Tu fais

(*Tu fais un voyage*)

Les formes [hëys] et [hès] se partagent toute la région à la deuxième personne. Mais, là où la première personne est [hès], il n'y a pas un exemple de [hès] à la deuxième personne.

Une telle répartition est-elle l'effet du hasard? Qui songera à le soutenir? Comment dès lors faut-il expliquer cette symétrie, sinon par une tendance de l'idiome à éviter toute confusion entre les personnes d'un même verbe? Cette confusion aurait pu se produire d'autant

plus facilement dans ces patois que l'emploi du pronom personnel sujet y est, en règle générale, inconnu.<sup>1</sup> Rien ne pourrait distinguer d'une part [ke hëy] „je fais“ de [ke hëy] „il fait“, et d'autre part [ke hès] „je fais“ de [ke hès] „tu fais“. Au contraire, [ke hësi, ke hëzi, ke hès] „je fais“ se différencient bien de [ke hëy] „il fait“; et [ke hëy] „je fais“ ne se confond pas avec [ke hë] „il fait“; enfin [ke hès, ke hësi, ke hëzi] „je fais“ sont bien distincts de [ke hëys] „tu fais“.

Les anciens textes que j'ai pu recueillir sur le même territoire ne fournissent guère d'indications sur ce qu'a pu être le paradigme au Moyen-âge, car ils ne contiennent aucun exemple de la première et de la deuxième personne du singulier. Les six exemples qu'on y rencontre pour la troisième personne montrent que la répartition géographique de *fey* par rapport à *fe* était, avant le XVI<sup>e</sup> siècle, à peu près ce qu'elle est aujourd'hui. En effet l'on trouve *fe* à Saint-Sever-38 en 1840 (f<sup>o</sup> XXXIII, 20), à Mont-de-Marsan-45 en 1509 (mars, l. 20). En regard, *fey* figure en 1300 à Mimizan (l. 52, 53), et en 1573 à Tartas-18 (f<sup>o</sup> XVI, v<sup>o</sup> 14). — Le domaine de *fey* empiétait sans doute un peu sur celui du moderne [hë], s'il faut en juger par l'exemple de *fey* que je relève à Roquefort-71, en 1474 (l. 67).

Cette pénurie relative de documents anciens nous empêche de déterminer avec certitude l'âge de ces diverses formations. Dans quel ordre chronologique se sont-elles établies? Y-a-t-il parmi elles des formes phonétiques originaires? Quelles sont les formes analogiques et d'où viennent les analogies? L'on ne peut répondre que par des hypothèses à ces différentes questions.

<sup>1</sup> Voir *Recueil de textes des anciens dialectes landais*, Introduction, p. LV, § 110.

Il semble que FACIO devait donner partout [has], comme BRAC(H)IU donne [bras],<sup>1</sup> SETACEU [sédas, sēdas],<sup>2</sup> JACEO *jas*,<sup>3</sup> etc. *Fas* existe en effet en gascon à une époque ancienne.<sup>4</sup> Bien que nos anciens textes landais n'offrent aucun exemple de 1 ind. pr., l'existence primitive de *fas* peut-être inférée d'après 2 subj. pr. *fasses*<sup>5</sup> FACIAS; 3 *fasse*, *face*<sup>6</sup> FACIAT; 4 *fasam*;<sup>7</sup> 5 *fassatz*;<sup>8</sup> 6 *fassen*.<sup>9</sup> — La forme phonétique de 2 aurait dû être [fats] FACIS comme [pats]<sup>10</sup> < PACEM, PACES etc. — Quant à 3, on attendrait soit [fats] FACI(T),<sup>11</sup> soit [feyt] FAC(I)T, comme l'a montré M. E. Bourciez.<sup>12</sup>

Or un paradigme 1 [fas], 2 [fats], 3 [fats] n'était guère viable, vu la quasi similitude phonétique des formes. La langue devait tendre à différencier celles-ci. Elle l'a fait en retenant à la troisième personne *feit* au lieu de \**fats*. *Feit*, qu'on rencontre aujourd'hui à Castillon-en-Couserans (Ariège), [hèyt],<sup>13</sup> n'a pas tardé à perdre le [-t] dans la plus grande partie du territoire gascon, par analogie avec les troisièmes personnes qui ne l'ont pas. Ainsi a dû naître 3 *fey*, aujourd'hui [hëy].<sup>14</sup>

<sup>1</sup> La forme a été vérifiée sur tous les points du domaine étudié. — D'après Gilliéron et Edmont, *Atl. ling.*, 171, [bras] est universel en Gascogne. Cf. *Recueil de textes des anciens dialectes landais*: *brass*, Mont-de-Marsan 1306 (26); *bras*, Saint-Sever 1480 (XXVI, v<sup>o</sup>, 20).

<sup>2</sup> Vérifié sur tous les points du domaine. Cf. *sedas*, *Recueil*, Saint-Sever 1480 (XXV, v<sup>o</sup>, 13).

<sup>3</sup> Substantif déverbal dans le sens de „couche“, dans Arnaudin, *Contes populaires recueillis dans la Grande-Lande, le Born les Petites-Landes et le Marensin*, Paris, Bordeaux, Lechevalier, Moquet, 1887 (patois de Labouheyre-1), page 180.

<sup>4</sup> Luchaire, *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon*, Glossaire, sous *far*, signale *fas*, Casteljaloux, 1262. Voir de même E. Bourciez, *la Conjugaison gasconne à Bordeaux*, dans *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, XII, p. 205. Un exemple de *fas* est cité en 1409.

<sup>5</sup> *Recueil*, Mont-de-Marsan, 1277 (38).

<sup>6</sup> *Ib.* Mont-de-Marsan, 1277 (35); Villeneuve, 1316 (72); Saint-Sever, 1463 (19) Roquefort, 1499 (I, 31); Bazas, 1363 (40).

<sup>7</sup> *Ib.* Saint-Sever, 1251 (12).

<sup>8</sup> *Ib.* Mont-de-Marsan, 1410 (26); Roquefort, 1474 (29); Villeneuve, 1393 (25, non publié).

<sup>9</sup> *Ib.* Saint-Sever, 1463 (15); 1480 (XXXIII, v<sup>o</sup>, 14); Mimizan, 1300 (6, 15, 22, 47).

<sup>10</sup> *Ib.* Roquefort, 1499 (I, 8); Morcenx, 1437 (16); Bazas, 1363 (14): *patz*. — A l'époque moderne, *pats* dans Arnaudin, *op. cit.* 186, 254; Sourbets, *Lous countes dou Pierroulic*, Mont-de-Marsan, 1904, p. 28 (patois de Bougue).

<sup>11</sup> Cf. *platz* PLACET, *Recueil*, Saint-Sever, 1480 (XXVI, 2).

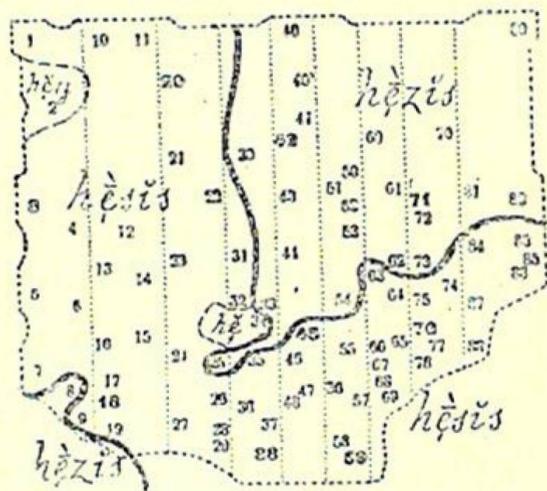
<sup>12</sup> *Loc. cit.*

<sup>13</sup> Cf. *Atlas linguistique de la France*, 531, n<sup>o</sup> 790.

<sup>14</sup> Telle est l'explication suggérée par M. E. Bourciez, *loc. cit.*

Il est arrivé une époque où s'est produite une tendance à l'unification du radical. Sur 3 *fey* a été créé 2 *feys*, 1 *fey*, et l'on a eu 1 [fèy], 2 [fèys], 3 [fèy], d'après le modèle de *bede* VIDERE, où on avait 1 [béy], 2 [béys], 3 [béy].<sup>1</sup> La différence de qualité des *e* ([é] dans [béy] etc.; [è] dans [fèy], etc.) n'a pas été un obstacle à cette opération. L'unification a d'ailleurs été favorisée par l'existence, pour FACERE, d'un infinitif en *-e*, \*FÈRE, qui a dû vivre à une époque très ancienne dans les régions pyrénéennes, et qui a abouti à catal. *fer*, gasc. *hé*, à côté de *ha*.<sup>2</sup> Cet infinitif en *-e* n'est pas sans exemples dans les anciens textes landais: *fer* à Mont-de-Marsan-45 en 1509 (m., 3); *satiffer* à Mont-de-Marsan-45 en 1546 (36).

Mais l'homophonie de 1 et 3 confondus sous la forme *fey* n'a pas tardé à devenir gênante. A la tendance unificatrice succéda, par réaction, une tendance différenciatrice. Notre domaine se partagea alors en deux zones très nettes et sensiblement égales.



### Fais

(*Ne fais pas le sot*).

Sauf à 2 et à 34, c'est le subjonctif qui est employé.

action en ce qui concerne [hèzi]; mais [hèsi] a certainement subi l'influence du subj. impf. *fessi*,<sup>6</sup> aujourd'hui [hèsi], employé volontiers

Dans la région qui est orientée vers le Nord-Ouest, c'est la troisième personne qui a été la plus forte; elle est restée intacte [hèy], tandis qu'à la première personne, de nouvelles créations s'implantaient: [hès, hèsi, hèzi].

Les formes [hèsi, hèzi] sont manifestement récentes, comme l'ont indiqué MM. Bourciez,<sup>3</sup> Zauner,<sup>4</sup> et Ducamin.<sup>5</sup> M. Bourciez explique la forme correspondante *fedi* < *fezi* à Bordeaux par l'influence du radical *fed-*, *fez-*. M. Ducamin propose d'y voir l'analogie de *bedi* < *bezi*, 1 ind. pr. de *bede* VIDERE.

— Il se peut que *bezi* ait exercé son

<sup>1</sup> L'analogie de l'indic. pr. de VIDERE pour expliquer l'indic. pr. gascon de FACERE a été invoquée pour la première fois par J. Ducamin, *Pierre Alphonse*, 145-6.

<sup>2</sup> E. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, 1910, p. 237.

<sup>3</sup> Loc. cit.

<sup>4</sup> A. Zauner, *die Konjugation im Béarnischen*, ZRPh. XX, 468.

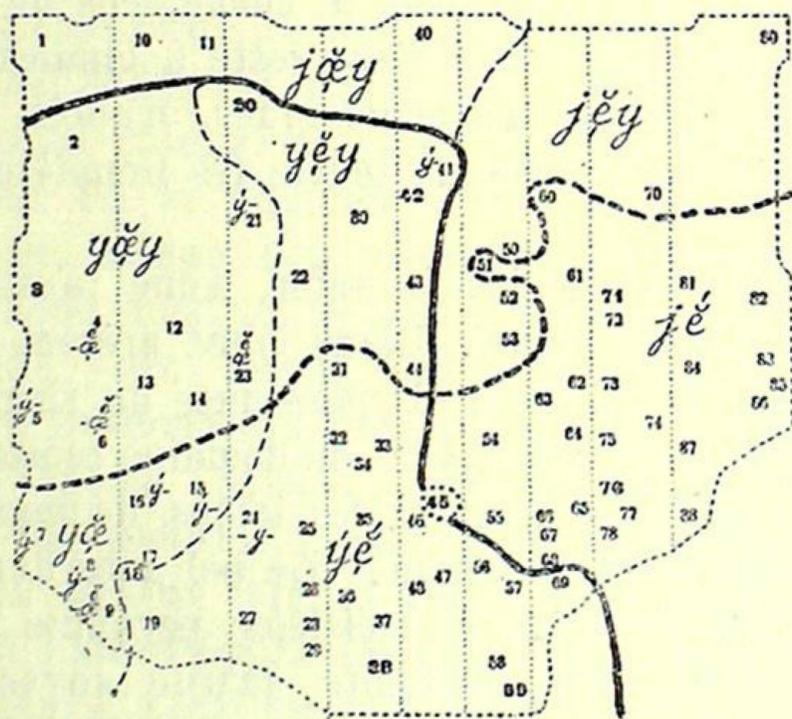
<sup>5</sup> Op. cit., 145.

<sup>6</sup> *Recueil*, Mont-de-Marsan, 1410 (39); 1458 (54); 1465 (57); 1509 (m., 52);

comme subjonctif présent, voire comme impératif, comme l'indique la carte *ne fais pas le sot*.

La répartition géographique de [-s-] et de [-z-] dans cette carte-ci et dans celle de 1 indic. prés. montre bien la relation qui unit les formes récentes de l'indicatif avec les formes du subjonctif imparfait. Il est même à présumer que le subjonctif imparfait a purement et simplement pris la place de l'indicatif à la première personne,<sup>1</sup> comme semble l'indiquer 1 ind. pr. [hès] en regard de l'ancien landais 1 subj. impf. *fes*, qui se rencontre dans plus d'un texte de l'époque ancienne.<sup>2</sup>

Quoi qu'il en soit, si, dans la région du Nord-Ouest, c'est la troisième personne qui l'a emporté en stabilité sur la première, dans la région du Sud-Est, la première a prévalu. Elle est demeurée intacte, [hëy], tandis que la troisième s'est différenciée, [hě]. Il est possible que le phénomène ait été avant tout morphologique: [hëy, hëys, hëy] a pu être remplacé par [hëy, hës, hě] d'après le modèle que fournissait l'indic. prés. de HABERE: [ëy, as, a]. Mais cette substitution a sans doute été favorisée par la loi phonétique qui, dans une zone concordant assez bien avec celle de [hě < hëy], a fait passer HERI [yëy] à [yě], CORIU [kwëy] à [kwě], etc.

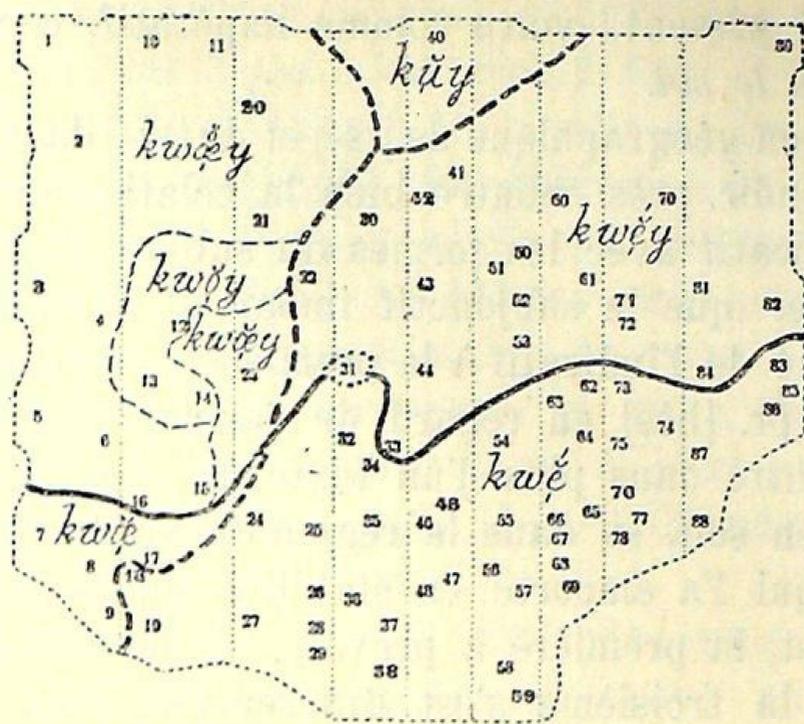


Hier.

Roquefort, 1447 (14); 1474 (76); Morcenx, 1444 (34); Saint-Sever, 1463 (26); — *feci* Villeneuve, 1316 (74).

<sup>1</sup> Un jeune enfant, que j'ai l'occasion d'observer continuellement autour de moi, dit souvent, en français, à l'indicatif présent: *je fasse* pour *je fais*.

<sup>2</sup> *Recueil*, Saint-Sever, 1368 (48); Tartas, 1396 (41).



3. [-ǣ-]; 7, 11, [-ǣ-]; 31 e) kwěy; 3) kwéy, [-éy]; 61-63))

### Cuir.

Ces deux cartes nous font voir quel est le domaine géographique où s'est exercée cette loi. Sur une bonne partie de la région étudiée, les forces innovatrices d'ordre phonétique et d'ordre morphologique paraissent bien s'être exercées dans le même sens de manière à remplacer, à 3, [hěy] par [hě]. Si l'-i est resté à l'indicatif présent [hěy], c'est en vertu des besoins morphologiques, d'après l'analogie de la terminaison -i commune à presque toutes les premières personnes d'indicatif présent.<sup>1</sup>

Tel est, semble-t-il, le procès selon lequel s'est établi dans les Landes l'ordre de choses actuel. Dans l'état présent des dialectes, la distinction formelle entre les trois personnes du singulier de FACERE est absolue sur n'importe quel point du domaine considéré. Les formes se sont réparties, selon les lieux et les temps, de manière à répondre aux besoins de clarté de la langue. Le bel accord des lignes d'isoglosses séparant les première et troisième personne de l'indicatif de FACERE prouve d'une façon évidente qu'une sorte de sélection naturelle s'est opérée entre les formes. Il y a eu un choix subconscient: la collectivité des sujets parlants, qui a retenu, éliminé ou créé les formes verbales, n'a fait qu'obéir à la loi suprême du langage: le désir que chacun a de se faire comprendre.

<sup>1</sup> Zauner, op. cit., 434.